



L'ECOLE DOCTORALE DES LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET COMMUNICATION ET AFRICA MULTIPLE

## APPEL A COLLOQUE

**CRISES SECURITAIRES ET DEPLACEMENT DE POPULATIONS : REGARDS  
CROISES DES MOBILITES ET IMMOBILITES DANS LA BANDE SAHELIENNE**

**25 au 27 avril 2023 au bâtiment PSUT (Université Joseph KI-ZERBO)**



### **Argumentaire**

Les conflits et de façon générale les guerres entraînent généralement des mouvements de troupes et de populations civiles, qui obligent à expérimenter de façon volontaire ou involontaire la mobilité ou les immobilités. En 2016, 70 % des nouveaux déplacements observés en Afrique ont été causés par des conflits (O'Callaghan S. et Sydney C., 2017). Dans la bande sahélienne, le déplacement massif de populations civiles fuyant les exactions des groupes terroristes est le dernier exemple de ce phénomène. A l'échelle sous-régionale et historique, que ce soit les crises socio-politiques en Côte d'ivoire, la crise casamançaise (Sénégal), la guerre au Liberia ou encore récemment au Nigeria, au Burkina Faso, en Guinée

(Conakry) et au Mali, de nombreuses populations sont contraintes d'abandonner leurs villages ou leurs pays pour se mettre à l'abri des guerres, des attaques terroristes ou des conflits communautaires pour le contrôle des ressources. Au Burkina Faso, les statistiques mises à jour de façon régulière, estiment qu'environ 2 millions de personnes se sont déplacées de gré ou de force en juin 2022 pour échapper à l'insécurité liée aux groupes armés terroristes et aux conflits communautaires. En marge des raisons qui sont diverses, les formes, les effets et conséquences des mobilités en temps de conflits mais aussi les modes de gestion des personnes déplacées internes et des non-déplacées restent une gageure.

Que ce soit les répercussions sur le plan psychologique, les mobilités répétitives du fait de la progression du front de « guerre » que les Géographes analysent de fort belle manière ou bien même la perspective historique, économique, sociale ou foncière des déplacements, liées aux crises sécuritaires et humanitaires, le débat reste ouvert. Ce colloque invite donc à questionner, sans exclusive, ces situations à travers les axes suivants :

### **Axe 1 : La mobilité de « guerre » est-elle une véritable stratégie de résilience des populations ?**

Devant l'omniprésence de la menace contre leur sécurité, les populations voient les déplacements vers les zones plus sécurisées comme un eldorado ou la seule alternative de résilience pour faire face à la menace. Cette mobilité permet d'échapper à la mort ou aux contraintes imposées par les groupes armés mais cette option est-elle une véritable solution de résilience ? N'occasionne-t-elle pas plus de fragilité au regard des conditions d'accueil et de vie ?

### **Axe 2 : Économie de « guerre » versus aide au relèvement des personnes déplacées internes**

En dépit de l'hostilité des terrains de combats ou des sites d'accueil des personnes déplacées, toute une économie qui se nourrit de la « guerre » ou des affaires de la « guerre » se développe (Deffarges, Thierry, 2003). Entre Organisation Non Gouvernementales (ONG), Organisations de la Société Civile (OSC) et populations déplacées ou opérateurs économiques, qui sont ceux qui tirent profit de la situation de crises sécuritaires et humanitaires dans le Sahel ?

**Axe 3 : Des conflits d'usage, d'appropriation ou d'expropriation des ressources naturelles et des espaces de vie** Une concentration aussi exceptionnelle d'individus sur un territoire n'est pas sans risque sur le foncier en général, les ressources naturelles et les capacités de charge des localités d'accueil, en particulier. Comment se présentent les nouvelles territorialités et sociabilités créées par les déplacements de populations en situation de crises ? Quels sont les enjeux sur les terres d'accueil ou de départs et comment les collectivités s'y prennent-elles pour amoindrir les risques connexes ?

### **Axe 4 : Les *no man's land*, une panacée ?**

Les déplacements de population pour créer des *no man's land* peuvent parfois être perçus comme l'unique alternative pour sortir de la crise sécuritaire. La création de *no man's land* s'apparente comme la dernière trouvaille des forces de défense et de sécurité dans certains pays pour venir à bout de la menace terroriste. Bien que certains pays tels que l'Algérie l'aient expérimenté, quelle est son efficacité surtout pour les pays de la zone sahélienne ? Quels en sont les enjeux ?

### **Axe 5 : Retour des personnes déplacées et exilées et reconstruction post-conflit ?**

Au terme de la crise sécuritaire ou humanitaire, il faut à un certain moment un retour des personnes déplacées vers les zones de départ. Comment ces processus sont-ils organisés ? Quelles formes de réinsertion post-conflit pour les civils et même les enfants dé-scolarisés qui ont dû s'impliquer dans le conflit pour conquérir des espaces de liberté ou leur territoire ?

Sans être exclusif, le présent colloque organisé conjointement par l'école doctorale LESHCO et le Pôle d'Excellence Africain – Africa Multiple » ou African Cluster Centres (ACC) de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ), permettra de questionner ces différents axes de recherche et d'apporter des réponses critiques au travers des démarches scientifiques. Il rassemblera des enseignants-chercheurs, chercheurs, professionnels, acteurs des ONG, doctorants et autres intervenants, issus de différentes disciplines pour débattre autour de cette thématique. Les jeunes chercheurs, et les doctorants sont explicitement encouragés à proposer des thèmes de communication

### **Modalités de soumission**

Les auteurs (individuels ou associés) sont invités à soumettre d'abord un résumé d'au plus 300 mots, en précisant l'axe thématique choisi. Les résumés doivent comporter les éléments suivants : - Titre de la communication (Times New Roman 14, normal) - Nom(s) et Prénom(s) de(s) auteur(s) - Affiliation : Institution, laboratoire ou centre de recherche, ville, pays - e-mail de(s) auteur(s) et numéro de téléphone du correspondant principal.

Les propositions de résumés sont à envoyer uniquement en s'inscrivant sur le formulaire dont le lien est le suivant : <https://forms.gle/GXkYvMqahbfsX57j6>



En scannant le QR code suivant :

Délai transmission des résumés : 5 décembre 2022 au 15 mars 2023

### **Modalités de participation**

Le colloque se déroulera en format hybride (présentiel et en ligne). La participation en tant que communicateur est soumise au paiement de frais.

- 25 000 FCFA pour les Enseignants-chercheurs, les Chercheurs et les professionnels ; ONG, etc.
- 10 000 FCFA pour les jeunes docteurs, les doctorants et autres.

L'inscription donne droit à une attestation de participation, au kit, aux pauses café et déjeuners. L'hébergement est à la charge des participants.

### **Publication des travaux**

Les actes du colloque feront l'objet d'une publication dans une revue scientifique après évaluation des articles par le comité scientifique, conformément aux normes rédactionnelles des articles qui seront communiquées à l'issue du colloque. Les frais de publication seront également portés plus tard à la connaissance des communicateurs dont les textes auront été retenus.

### **Comité d'organisation**

Pr YAMEOGO Lassane,

Dr SOMA Assonsi,

Dr OUEDRAOGO Serge Noël  
Dr CISSAO Yacouba  
Dr BANHORO Yacouba  
Dr BALIMA Dimitri,  
OUEDRAOGO Wendson Michel

**Contact :**

[colloquepdi@gmail.com](mailto:colloquepdi@gmail.com)

**Références bibliographiques**

- O’Callaghan S. et Sydney C., 2017, Rapport sur les déplacements internes en Afrique, 59 p.
- Soma A., 2021, Fuir le Sahel burkinabè, se réfugier dans la capitale ouagalaise, revue Grenier des savoirs, en ligne (Gari), Recherches et débats sur les villes africaines, <https://www.revues.scienceafrique.org/gari/texte/assonsi-soma2021> , 16 p.
- UNHCR. 2012. La protection des réfugiés et autres personnes en mouvement dans l’espace CEDEAO, <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=51e3e34>, 28 p.
- Observatoire des situations de déplacement interne, 2010, Les déplacements internes en Afrique : Un obstacle au développement, 16 p.
- Saleck Ould Didi, Hamdinou Oumoukalthoum, Ibourk Abir, 2015. La crise sécuritaire au Sahel, Quelles répercussions sur les pays du Maghreb arabe ? Le Centre Maghrébin d’Etudes Stratégiques, Bureau du Maroc, 156 p.
- Walther Olivier et Retailé Denis, 2008. Le modèle sahélien de la circulation, de la mobilité et de l’incertitude spatiale, Autrepart (47), pp. 109-124
- Zoubir Yahia H., 2017. Défis sécuritaires, migrations, instabilité et extrémisme violent au Sahel, Dossier : Troubles géopolitiques et leurs effets dans la région méditerranéenne, pp.147-154.